

La citation éclairante : les épigraphes dans les "enseignes" des Douze Dames de Rhétorique

Autor(en): **Mühlenthaler, Jean-Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(2002)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CITATION ÉCLAIRANTE:
LES ÉPIGRAPHES DANS LES «ENSEIGNES» DES
DOUZE DAMES DE RHÉTORIQUE

Dans la plupart des manuscrits, ainsi que dans les fresques du château de Saint-Maire à Lausanne, chaque «Enseigne» des douze Suivantes de Rhétorique est précédée d'une épigraphe. Personne n'a tenté à ce jour d'en déterminer la provenance, bien que ces citations éclairent la culture dont se nourrit la poésie dans les *Douze Dames de Rhétorique*. Sans surprise, on constatera que dix d'entre elles sont des versets tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament; le choix des passages ne manque pourtant pas d'intérêt, et on se demandera surtout pourquoi les deux dernières citations proviennent non pas de la Bible, mais d'un florilège de sentences aristotéliciennes.

Un troisième cycle romand consacré aux *Poétiques en transition* se devait d'accorder une place de choix aux *Douze Dames de Rhétorique*. La ville de Lausanne n'est-elle pas dominée par la cathédrale et le château de Saint-Maire, édifices habités par le souvenir d'Aymon de Montfalcon, évêque de 1491 à 1517? On lui doit non seulement le portail occidental de la cathédrale et la chapelle des Martyrs thébains, mais aussi les fresques dans le corridor principal du château dont la frise répète inlassablement la devise du prince-évêque: «si qua fata sinant» (*Aen.* I, 18). À gauche, en entrant, le visiteur aperçoit les figures féminines qui représentent les *Douze Dames de Rhétorique*; à sa droite, les douze Vertus du *Breviaire des Nobles* d'Alain Chartier leur font face. Le texte des deux œuvres, transcrit sur les parois, a fort souffert de l'humidité. Heureusement, les épigraphes des *Enseignes*, placées dans des phylactères indépendants des pièces

lyriques, sont restées lisibles ; elles sont fidèles à la leçon des manuscrits qui, s'ils les transcrivent¹, les intègrent à l'illustration (comme le BnF, fonds fr. 1174 qu'a suivi Louis Batissier²) ou les placent entre le nom de la Dame et le début de la description (comme le cod. Ashb. 56 (124) de la Biblioteca Laurenziana à Florence), de manière à leur assigner la fonction d'un sous-titre.

Comme nous ne disposons à ce jour d'aucune édition critique des *Douze Dames de Rhétorique*, il n'est guère étonnant que personne (du moins à notre connaissance) n'ait tenté d'identifier les épigraphes. Le choix des textes n'est évidemment pas innocent : chacune des définitions que les Dames proposent d'elles-mêmes est éclairée par la citation, laquelle oriente la lecture de la pièce lyrique. Voyons plutôt !

I. SCIENCE: «Astitit regina a dextris tuis in vestito deaurato circumdata varietate»

Dès l'abord s'affiche l'importance de l'intertexte biblique, ce que les autres épigraphes vont confirmer par la suite. Il s'agit du verset 10, tiré du *Psaume XLIV* dans la version de la *Vulgate*, un chant à la louange du roi, lequel se transforme, à partir du verset 11, en un épithalame adressé à la future reine. La citation convient particulièrement bien à la première des Dames, car le verset suggère que Science occupe, aux côtés de Rhétorique, la place qui revient à l'épouse assise à la droite du roi. De même que la reine (ou que le Christ siégeant à la droite du Père) participe à la gloire de l'époux, l'éclat de Dame Rhétorique rejaille sur Science, « splendeur du monde et clarté primitive ».

II. ELOQUENCE: «Diffusa est gratia in labiis meis».

La citation, tirée du même *Psaume XLIV*, réalise une double adaptation à la situation d'énonciation. Comme ce n'est plus le chantre qui célèbre le roi, mais Eloquence qui tisse sa propre

1. Les épigraphes manquent dans le ms. II. 6977 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, mais Cynthia J. BROWN les signale dans l'apparat critique de son édition : « Du nouveau sur le "mystère" des *Douze Dames de Rhétorique*: le rôle de Georges Chastellain », *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 153 (1987), p. 183-221.

2. Il s'agit de la seule édition complète dont nous disposons ; elle a paru chez Desrosiers à Moulins en 1838 avec les gravures de Schaal. Comme les pages ne sont pas numérotées, nous citons sans donner de références précises.

louange, on passe de la seconde à la première personne, et (implicitement) du masculin au féminin par un procédé récurrent dans les épigraphes :

Speciosus forma prae filiis hominum
Diffusa est gratia in labiis tuis
Propterea benedixit te Deus in aeternum.
(*Psalmi iuxta LXX*, XLIV, 3)

La citation tronquée du verset met en exergue l'éloquence de la Dame au détriment de la beauté de son corps. Dans la pièce lyrique, quand Éloquence tentera de cerner sa propre nature, elle se qualifiera d'« angelique muse » et se servira du même vocabulaire d'origine biblique pour dire son excellence : elle est un « torrent plain de grace perfuse », pure voix et don de Dieu aux hommes.

III. PROFUNDITÉ: «Girum celi circuivi et in fluctibus mari ambulavi»

En citant le verset XXIV, 8 du *Livre de Sirach* («gyrum caeli circuivi sola / Et in profundum abyssi penetravi / Et in fluctibus mari ambulavi»), Profundité, dont le nom fait écho à la partie tronquée de la citation, s'identifie à la *Sapientia* divine. L'image du mouvement pour signifier l'appréhension de l'univers par l'esprit traverse aussi bien la source biblique que la pièce lyrique, placée dans la bouche de celle qui — véritable microcosme — a «ciel, mer, terre en ma teste petite»: elle est cette étincelle de la sagesse éternelle par laquelle l'homme participe à la nature de divine. L'origine transcendante de Profundité est encore accentuée par le parallélisme que le vocabulaire utilisé tisse entre le verset cité et le récit de la tempête en mer, quand les disciples effrayés découvrent le Christ «ambulans supra mare» (*Matth.* XIV, 25).

IV. GRAVITÉ DE SENS: «Dirigit Dominus gressus meos in semitis suis»

La citation résulte, semble-t-il, de l'amalgame de deux versets tirés des *Psaumes*. Au souvenir de l'*Oratio David*, source première (*Ps.* XVI, 5: «Perfice gressus meos in semitis tuis / Ut non moveantur vestigia mea»), se mêle celui du *Psaume XXXIX*, 3 («Et exaudivit preces meas / Et eduxit me de lacu miseriae et de luto fecis / et statuit super petram pedes meos / Et direxit gressus meos»). Si le premier texte est la prière d'un juste persécuté, le second est une action de grâce de l'homme auquel Dieu a permis

de sortir vainqueur de l'épreuve. Le registre de la louange convient évidemment mieux à la poétique de l'(auto-)célébration qui caractérise aussi bien le discours de Gravité de Sens que celui des Dames précédentes : la modalisation injonctive, expression du désir dans le *Psaume XVI*, disparaît dans la bouche de la suivante de Rhétorique pour céder la place à un acte assertif.

V. VIEILLE ACQUISITION: «*Ex actibus multotiens reiteratis generatur habitus*»

La source de l'épigraphe est cette fois non pas la *Vulgate*, mais Aristote. Elle est tirée d'un florilège de sentences souvent transcrites, puis imprimées, du XIII^e au XVI^e siècle, les *Auctoritates Aristotelis*. On l'y rencontre presque mot à mot : «*Ex actibus multum iteratis fit habitus*³» est une phrase qui, sous une forme sensiblement différente, se trouve dans l'*Éthique à Nicomaque* (1103 b 21-22). Voici comment elle se présente dans la *Translatio Grosseteste*, version la plus proche que nous connaissons : «*Et omnino et uno utique sermone ex similibus operacionibus, habitus fiunt*⁴» (nous pouvons donc tout résumer en un mot : les habitudes sont le résultat d'activités semblables).

L'idée maîtresse, sur laquelle s'ouvre la première partie de l'*Éthique à Nicomaque*, est que la vertu, comme l'art, s'apprend en la (le) pratiquant. Isolée de son contexte d'origine, la citation des *Auctoritates Aristotelis* paraît réductrice dans la mesure où, de par la formulation choisie, elle évacue le présupposé de l'énoncé, selon lequel les actions répétées se transforment en habitude seulement si elles sont conformes à une aptitude naturelle de la personne. Cette idée est complètement absente du discours de Vieille Acquisition : «*Je suy l'amas de labeur juvenile, / Tresor acquis en puerille escolle*» dit l'importance de l'*exercitatio* dans la formation du bon poète, en consonance avec l'enseignement de Quintilien plutôt qu'avec celui d'Aristote.

3. Jacqueline HAMESSE, *Les Auctoritates Aristotelis, un florilège médiéval. Étude historique et édition critique*, Louvain et Paris : Publications Universitaires et Béatrice-Nauwelaerts, 1974, p. 234, sentence n° 26.

4. *Ethica Nicomachea. Translatio Roberti Grosseteste Lincolniensis sive "Liber Ethicorum"*. A. *Recensio pura*, éd. Renatus A. GAUTHIER, Leiden-Bruxelles : Brill-Desclée de Brouwer (*Aristoteles Latinus*, XXVI, 1-3), 1972, p. 164.

VI. *MULTIFORME RICHESSE*: «*Multe filie congregaverunt divicias, ego supergressa sum universas*»

Par l'épigraphe (*Prov.* XXXI, 29), Multiforme Richesse s'identifie à la femme vaillante dont le dernier chapitre des *Proverbes* chante les louanges. De même que la maîtresse de maison veille au bon déroulement des affaires, Multiforme Richesse gère son trésor, ces joyaux (de rhétorique) que Dieu lui a donnés en partage, et elle le fait mieux que n'importe quelle autre femme. À travers la citation biblique se fait jour l'idée d'*æmulatio* que la description de la Dame ne reprend pas, du moins pas de manière explicite.

VII. *FLOURIE MEMOIRE*: «*Sum quidem similis patri familias qui profert de thesauro suo nova et vetera*»

Dans la Bible (*Matth.* XIII, 52), la comparaison avec le maître de maison qui tire de son trésor — on remarquera le lien thématique avec Multiforme Richesse ! — du vieux et du neuf, clôt les paraboles du royaume : elle se réfère au scribe «*doctus in regno coelorum*» (dont la sagesse s'oriente au règne des cieux). La citation est ici particulièrement bien venue puisque, avec elle, on passe de versets jusqu'à présent empruntés à l'Ancien Testament à un verset tiré du Nouveau Testament ; de même que le second livre de la Bible présuppose le premier, Flourie Memoire hérite les «*flouritures*» du temps passé, alors que le présent lui «*paint* nouvelles figures». Selon une conception bien médiévale de l'écriture, le poète ne joue pas la carte de la rupture, mais celle de la continuité : c'est sur le terrain fécond des prédécesseurs que s'élabore la nouvelle rhétorique.

VIII. *NOBLE NATURE*: «*Molles quidem carne aptos mente dicimus*»

Comme pour Vieille Acquisition, la sentence ne provient pas de la Bible, mais des *Auctoritates Aristotelis*: c'est la source dans laquelle, selon toute évidence, on a puisé les deux épigraphes sans consulter directement les textes du Philosophe. La citation placée dans la bouche de Noble Nature est tirée du second livre du *De anima* (421 a 25-26); elle apparaît telle quelle dans la version du recueil éditée parmi les œuvres de Bède le Vénérable dans la *Patrologia Latina* (vol. 90, col. 1047C). La citation y est toutefois tronquée, au contraire de la formulation intégrale que propose l'édition critique des *Auctoritates*: «*molles carne mente aptos*

dicimus, duros vere ineptos⁵». Les œuvres d'Aristote publiées au XVI^e siècle avec le commentaire d'Averroès offrent une troisième variante de la sentence, laquelle confirme qu'elle circulait sous une forme complète: «Duri enim carne, inepti mente: moles autem carne, apti⁶». L'auteur des *Enseignes* a très probablement choisi d'éliminer la partie la moins adaptée au contexte des *Enseignes*, suivant un procédé de sélection qu'il a pratiqué aussi à l'égard des citations bibliques.

Le problème majeur est le sens à donner à *mens* et à *caro* à une époque et plus particulièrement dans un texte qui, comme les *Douze Dames de Rhétorique*, est imprégné de la pensée chrétienne. Isolée, la citation rappelle, de par le vocabulaire utilisé, l'opposition entre la chair et l'esprit et paraît, par là même, difficile à comprendre, voire contradictoire. Le passage du *De anima*, consacré aux sens, affirme la supériorité de l'homme sur les animaux dans le domaine du toucher. Les personnes, remarque Aristote, qui ont la peau plus sensible, sont plus *ingeniosi* (pour reprendre le terme du commentaire dans l'édition du XVI^e siècle); celles qui ont la peau dure ont au contraire l'esprit lent⁷. C'est bien ainsi que le florilège semble comprendre la citation puisque le *commentator* reprend à Averroès (*In De anima*, II, com. 94) une remarque qui explicite le sens de la *sententia*: «Homo boni tactus semper est discretus, sic etiam est de aliis sensibus» (n° 126: L'homme dont le toucher est développé est toujours intelligent, et il en va de même pour les autres sens).

Mais que fait Noble Nature de la sentence aristotélicienne? Il n'y a dans la pièce lyrique aucune allusion au sens du toucher; seul est retenu le «desir d'apprendre et de valoir» qui pousse certains à exalter leur noble nature. Le mécanisme est révélateur quant à la manière dont les citations ont été choisies et utilisées:

5. J. Hamesse, *Les Auctoritates Aristotelis*, p. 182, sentence n° 99. Nous remercions Yvan Bourquin, de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne, et Jean-Yves Tilliette, professeur à l'Université de Genève, de leur aide pour retrouver la source des épigraphes.

6. *Aristotelis opera cum Averrois commentariis*, Venetiis apud Junctas, 1562-1574 (réimpression: Frankfurt: Minerva, 1962), suppl. II, fol. 98^{vo}.

7. Cf. ARISTOTLE, *De anima*, éd. R.D. HICKS, Cambridge: University Press, 1907, traduction de l'original grec proposée à la p. 91: «For hard-skinned men are dull of intellect, while those who are soft-skinned are gifted».

pour assurer le lien entre la pièce et l'épigraphe, on s'appuie sur un mot-clé, négligeant en large mesure les effets de sens plus précis que la phrase avait dans son contexte d'origine. Placée dans la bouche de la personnification, la citation devient un appel à cultiver ce qui fait l'excellence de l'homme : c'est par l'esprit que nous nous élevons vers la perfection. *Les Enseignes* renouent ainsi avec l'idéal rhétorique du *vir bonus bene dicendi peritus* et tissent en même temps un lien fort avec l'idéal chevaleresque proposé par *Le Breviaire des nobles* d'Alain Chartier. Que les deux textes soient placés face à face dans le château de Saint-Maire témoigne d'une idéologie nobiliaire mûrement réfléchie : les deux séries se complètent pour dire la perfection à la fois morale et rhétorique à laquelle on aspire à la cour du prince-évêque.

IX. CLERE INVENTION: «*Qui petit accipit et qui querit invenit. Petenti dabitur et pulsanti aperietur*».

Retour à la Bible ! On reconnaît sans peine un passage célèbre (*Matth.* VII, 8 ; cf. *Luc* XI, 9) du sermon sur la montagne. L'épigraphe légitime l'action de Clere Invention qui, comme Profundité, parcourt l'univers tout entier pour « bien bastir » et « noblement pourtraire » l'œuvre. On passe de la quête du royaume des cieux à la recherche d'une perfection dans les domaines à la fois de l'*inventio* et de la *dispositio*, de cet « assortir bien » évoqué dans la seconde strophe.

X. PRECIEUSE POSSESSION: «*Et qui creavit me requievit in tabernaculo meo*»

Dans l'illustration du ms. BnF, fonds fr. 1174, que reproduit la gravure de Schaal dans l'édition de Louis Batissier, on lit « suo » à la place de « meo ». La leçon que nous citons, attestée aussi par le Cod. Ashb. 56 (fol. 8^{vo}) de la Biblioteca Laurenziana à Florence, est certainement à préférer, ne serait-ce qu'à cause de sa fidélité à la source, un verset tiré de la *Sapientiae Laus*, comme l'est celui de la troisième Dame, Profundité : « tunc praecepti et dixit mihi creator omnium / Et qui creavit me requievit in tabernaculo meo » (*Sir.* XXIV, 12). En parfaite consonance avec le discours de la Sagesse biblique, qui se présente comme le lieu privilégié où Dieu se manifeste, la pièce lyrique thématise, à travers une série de métaphores, l'inspiration du poète. L'écrivain est un *poeta vates* que « Dieu [...] glorifie », faisant de lui le réceptacle de sa grandeur et, par conséquent, son délégué sur terre.

XI. *DEDUCTION LOUABLE*: «*Deducet me mirabiliter dextera mea*»

La citation est tirée, comme celle des deux premières suivantes de Rhétorique, du *Psaume XLIV*: «*specie tua et pulchritudine tua / Et intende prospere procede et regna / propter veritatem et mansuetudinem et iustitiam / et deducet te mirabiliter dextera tua*» (*Ps. XLIV*, 5). Une fois de plus, le choix de l'épigraphe néglige le contexte d'origine, car seule intéresse la présence d'un mot-clé («*dextera mea*») pour tisser un lien thématique avec la pièce lyrique: *Deduction Loable* parlera de sa «*main providente*», si habile à tisser l'œuvre, puis évoquera ses «*droitures*», ses qualités. Le nom de *Discretion*, dont le manuscrit II. 6977 de la Bibliothèque Royale gratifie la onzième Dame, ne serait guère venu à l'esprit du copiste, s'il avait transcrit le verset: de toute évidence, le nom de *Deduction Loable* est forgé sur le «*deducet*» de la citation en épigraphe.

XII. *GLORIEUSE ACHEVISSANCE*: «*Vultum meum admirabuntur divites plebis quia speciosa in forma pre filiabus hominum*»

L'importance du *Psaume XLIV* se confirme, renforçant les liens entre les premières et les dernières Dames de Rhétorique, de manière à créer un effet de circularité où la fin fait écho au début des *Enseignes*. L'épigraphe combine les extraits de deux versets dont le premier est le même (*XLIV*, 3) que celui mis à profit pour *Eloquence*: «*speciosus forma prae filiis hominum / Diffusa est gratia in labiis tuis / Propterea benedixit te Deus in aeternum*». Il est complété par le verset *XLIV*, 13: *Et filiae Tyri in muneribus / Vultum tuum deprecabuntur (= implorer, prier instamment) divites plebis*».

* * *

À travers le poids de la Bible dans la série des épigraphes s'affirme le caractère sacré de la rhétorique; la place accordée plus particulièrement au *Psaume XLIV* fait des pièces lyriques un chant de gloire à l'art d'écrire. La *laudatio* proclame un idéal de perfection que traduisent, symboliquement, le nombre des douze Dames et la structure en cercle des *Enseignes*, où la fin rejoint le début. L'œuvre vise à embrasser la création tout entière; elle donne accès à la lumière éblouissante⁸ de l'univers et, au-delà,

8. Cf. Estelle DOUDET, «Le tain du miroir: l'art poétique dérobé des *Douze Dames de Rhétorique*», *Pris-MA XVII/1*, n° 33 (2001: «*Clarté: Essais sur la lumière*», I), p. 43-55.

des mondes éternels que le poète recrée par l'arrangement approprié des mots et des figures, imitant ainsi dans l'écriture l'acte créateur de Dieu. À la suite de Geoffroy de Vinsauf et de Dante⁹, on ne saurait affirmer plus haut la dignité de la rhétorique, à une époque où l'idée d'une affinité entre la poésie et la théologie, de Boccace à Laurent le Magnifique¹⁰, fait son chemin en Italie d'abord, dans l'Europe humaniste ensuite.

Jean-Claude MÜHLETHALER
Universités de Lausanne et de Genève

9. Cf. Jean-Yves TILLIETTE, *Des Mots à la Parole. Une lecture de la Poetria nova de Geoffroy de Vinsauf*, Genève : Droz, 2000, p. 179-180.

10. Cf. Francesco BAUSI, « Poésie et religion au Quattrocento », in : *Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI^e siècle*, sous la direction de Perrine Galand-Hallyn et Fernand Hallyn, Genève : Droz, 2001, p. 218-235.

